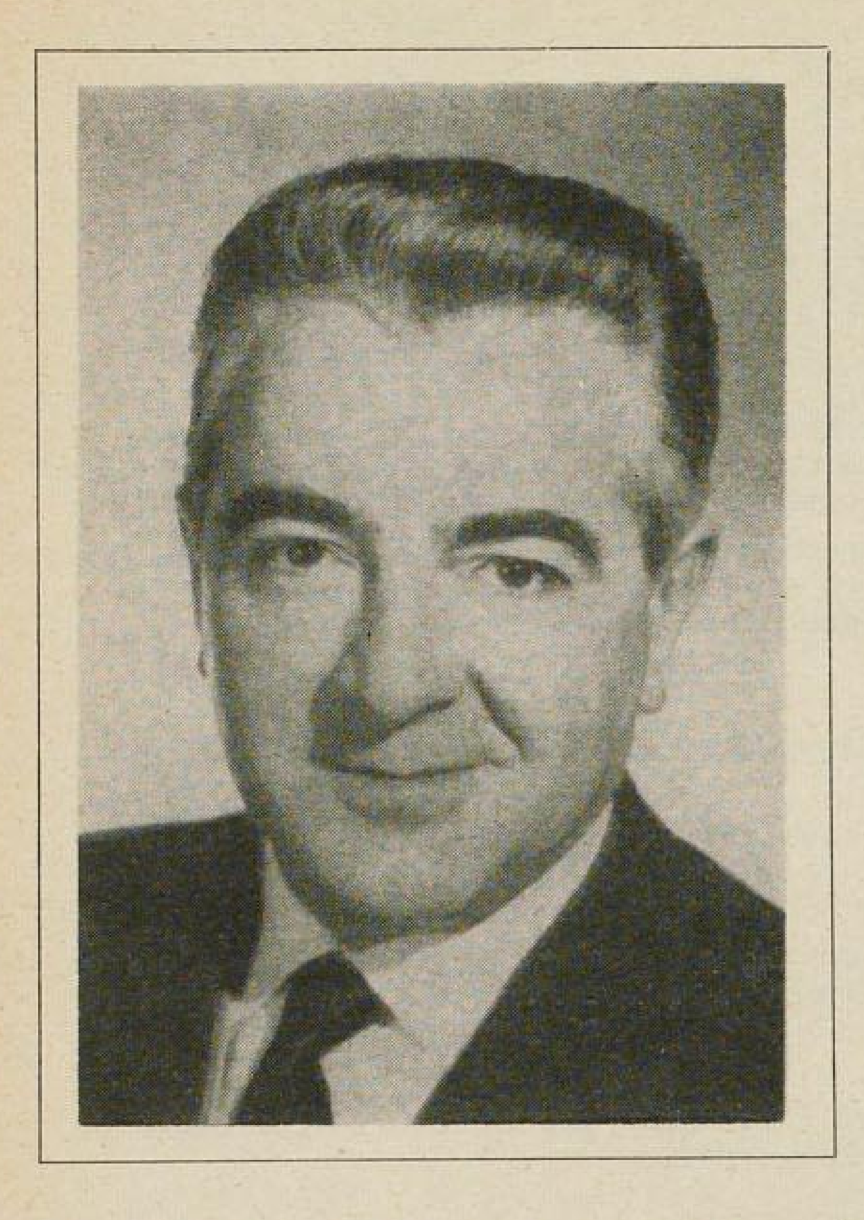


# ÉLECTIONS LÉGISLATIVES DU 5 MARS 1967

DÉPARTEMENT DU LOIRET
**Circonscription d'Orléans-Est**

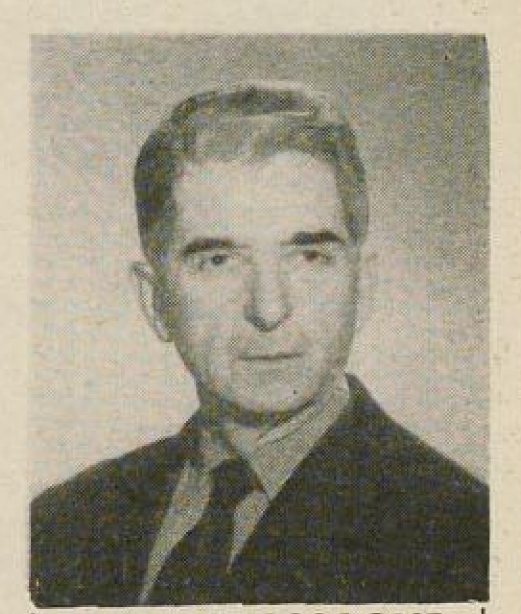
# Ve RÉPUBLIQUE

**Henri DUVILLARD**

*Député du Loiret*
*Conseiller Municipal d'Orléans*
*Membre de la Commission Départementale d'Equipement du Loiret*
*Ancien Elève de l'Ecole Supérieure d'Industrie Hôtelière*
*Vice-Président du Groupe Parlementaire U.N.R. - U.D.T.*
*Médaille Militaire - Croix de Guerre 39-45 - Deux citations*
*Médaille de la Résistance*
*Croix du Combattant Volontaire 39-45*
*Chevalier du Mérite Social*

## APPEL EN FAVEUR DE HENRI DUVILLARD

*Candidat du Comité d'Action pour la Ve République*



**Jean CHASSAGNE**
Maire de Donnery
**Suppléant éventuel**
Directeur Honoraire d'Ecole Publique
Chevalier de la Légion d'honneur
Officier des Palmes Académiques
Médaille d'Argent de l'Education Nationale
Croix de Guerre 39-45
Médaille de la France libérée
Croix du Combattant Volontaire de la Résistance

**En 1962, avec 62,14 % des voix contre 37,86 % à son adversaire le plus proche, vous avez maintenu votre confiance à Henri DUVILLARD avec le même pourcentage de voix qu'aux élections de 1958.**

Plus qu'une présentation de votre Député que je fais pour la troisième fois, c'est un bilan de son activité que je voudrais résumer. Comme tous les parlementaires sérieux, Henri DUVILLARD partage son temps entre sa circonscription et notre ville d'Orléans qu'il défend et représente avec efficacité et le Parlement où il occupe d'importantes fonctions.

**Vice-Président du Groupe U.N.R.-U.D.T. depuis 1958,** il assure en son nom la direction des débats parlementaires et l'unité de vote de ses collègues sur tous les projets importants. A ce titre, il est également chargé des relations avec le Premier Ministre et les Ministres relevant du secteur économique et social, dirige et coordonne l'action des groupes d'études spécialisés et enfin reçoit les délégations syndicales et professionnelles qui demandent à être entendues par le groupe.

Membre de la Commission de la Production et des Echanges, **il en est le rapporteur permanent pour le budget à la Délégation à l'Aménagement du Territoire et celui du Commissariat Général au Plan, après avoir été le rapporteur du IVe Plan, pour le Commerce, les Transports et le Tourisme.**

**Vice-Président de l'Amicale des Parlementaires Anciens Combattants** dont il fut l'un des fondateurs, il est également **Secrétaire Général de l'Amicale des Médaillés Militaires.**

**Membre du Bureau du Comité Parlementaire pour l'aménagement de la Loire,** il est aussi et depuis 1959, **Vice-Président du Groupe d'Etudes des problèmes tabacoles.**

Son travail dans sa circonscription d'Orléans est de la même importance. Ses interventions à la Préfecture, dans les Ministères, auprès du Premier Ministre et parfois à la Présidence de la République, **interventions faites en collaboration avec les autorités responsables, ont été souvent déterminantes pour son expansion, la création et le développement de l'Université, l'aide aux collectivités locales, l'implantation d'industries nouvelles et récemment encore, dans le choix de la ligne Paris-Orléans, pour la première liaison rapide par aérotrain.**

Si l'on entre dans son bureau où travaillent deux secrétaires, on est frappé par le nombre de lettres qui lui sont adressées. **Plus de 40 par jour** dont une partie émane d'électeurs qui trouvent toujours près de lui l'appui dont ils ont besoin et l'autre d'organisations syndicales ou professionnelles, d'œuvres d'entraide et de solidarité ou de mouvements d'action sociale, **et enfin de Maires, dont 31** se sont adressés à lui pour résoudre des problèmes souvent difficiles et compliqués.

A cette activité de votre Député, s'ajoutent encore, chaque semaine, sa présence dans une dizaine de manifestations, congrès, cérémonies de tous ordres, l'étude des dossiers législatifs, ses interventions à faire et à suivre, souvent par des démarches dans les Ministères ou à la Préfecture.

Comme me le confiait récemment un Maire de sa circonscription, « **Henri DUVILLARD, on le connaît, on sait qu'on peut toujours compter sur lui** ».

Avec son ami Jean CHASSAGNE, Maire de Donnery, son suppléant éventuel, Henri DUVILLARD sollicite à nouveau votre confiance.

**Le 5 mars 1967, en lui apportant massivement vos suffrages, vous pouvez dès le premier tour assurer son succès et répondre ainsi à sa fidélité, à ses engagements électoraux par votre fidélité à sa personne et à son action.**

*Pour la Délégation Départementale de l'U.N.R.-U.D.T. et le Comité des Elus Ve République*

Lieutenant-Colonel Maurice GALLARD,
**Commandeur de la Légion d'Honneur**
**Maire Adjoint d'Orléans**

**MAJORITÉ • STABILITÉ • EFFICACITÉ**

# POUR UNE FRANCE MODERNE
## LA PAIX • LA PROSPÉRITÉ • LE PROGRÈS SOCIAL

Face au candidat unique présenté dans chaque circonscription par le Comité d'Action pour la Ve République et avec le même programme de gouvernement, se dressent « les oppositions » unies pour détruire mais vouées à l'impuissance dès lors qu'elles auraient à définir une politique commune, à former un gouvernement et à le soutenir.

**Or, soutenir un gouvernement quand on a été élu pour cela, c'est le premier devoir d'un Député. Nous l'avons fait pendant 5 années, grâce au dialogue constructif entre le gouvernement et sa majorité. Nous nous engageons à le faire, avec la même constance et la même efficacité pendant toute la prochaine législature.**

### o *Pour maintenir la Paix*

La paix que l'indépendance vis-à-vis des deux grands, permet de sauvegarder est la condition primordiale de la prospérité et du progrès social.

La France, qui connaît enfin la Paix après 25 années d'une guerre incessante et qui la voit s'allumer ici ou là et flamber dangereusement au Viet-nam, entend, certes rester fidèle à ses amitiés traditionnelles, mais refuse par avance d'être engagée dans des conflits qu'elle déplore et qu'elle désapprouve.

**Par la coopération avec tous les peuples, une défense nationale autonome, la construction de l'Europe Unie et le Marché Commun Industriel et Agricole aujourd'hui réalisé, nous maintiendrons notre pays hors de toute aventure.**

### o *Pour garantir la prospérité*

Par la stabilité de la monnaie, l'équilibre budgétaire, la lutte contre l'inflation, une meilleure répartition de l'impôt, la défense de la libre entreprise et l'encouragement à l'initiative privée.

La prospérité, cela veut dire aussi une expansion régulière, permettant :

— l'accession à une puissance économique moderne, l'élévation du niveau de vie, et le plein emploi ;

— la réalisation de grands équipements collectifs, la modernisation de nos entreprises et un effort accru en faveur de la recherche scientifique et technique.

**La loi du Ve Plan de développement économique et social a fixé le but, la route et les moyens de la marche à la prospérité.**

### o *Pour assurer le progrès social*

C'est pour donner à la Jeunesse sa chance entière que la Ve République a décidé, depuis 1959, la priorité à l'Education Nationale dans le domaine de l'équipement comme dans celui de la démocratisation. Le Budget de l'Education Nationale représente aujourd'hui 17 % du budget de la Nation, contre 9 % en 1958, 7 Universités ont été créées dont celle d'Orléans, et le nombre des boursiers est passé de 360.000 en 1958 à 1.250.000 en 1967.

Le logement doit faire l'objet d'un effort accru pour répondre au besoin immense né de la carence de l'ancien régime et de l'augmentation de la population. En 1966, 416.000 logements ont été construits et seulement 292.000 en 1958. Dans le Loiret, on construisait 2.419 logements en 1958, on a construit 4.810 logements en 1966.

Une politique de progrès social s'adresse aussi aux personnes âgées, aux handicapés, aux retraités, aux rapatriés. Nous poursuivrons l'effort entrepris pour mettre chacun à l'abri du besoin, les garantir contre la maladie et leur assurer une vieillesse heureuse.

**Enfin, depuis le début de l'année, grâce aux lois votées par le Parlement, 98 % des Français sont couverts par la Sécurité Sociale, 66 % seulement l'étaient en 1958.**

### o *Chères électrices, chers électeurs, jamais votre choix n'a été si simple*

Entre l'aventure et la confusion dans lesquelles le pays se trouverait plongé si par malheur « les oppositions » triomphaient, grâce à leurs alliances contre nature inspirées par le seul intérêt électoral.

Et la majorité d'union nationale qui se présente à vous avec le bilan de ses réalisations, la preuve de sa cohésion pendant 5 années et un programme de gouvernement qui ouvre et garantit l'Avenir et qu'elle s'engage à réaliser,

***Orléans-Est***
***donnera une nouvelle victoire à la Ve République***

**En restant fidèles aux votes que vous avez exprimés en 1958 et en 1962 lors des élections législatives, et en 1965 lors des élections présidentielles,**

**VOUS POUVEZ, DES LE PREMIER TOUR, EN VOTANT MASSIVEMENT POUR HENRI DUVILLARD, ASSURER A NOUVEAU LE SUCCES DE SA CANDIDATURE.**

Vive le département du Loiret.
Vive la République.
Vive la France.

**Henri DUVILLARD,**
*Député du Loiret.*

**Jean CHASSAGNE,**
*Suppléant éventuel.*

Vu : le candidat.

IMP. DU BOURDON-BLANC - ORLÉANS